

Notice sur deux insectes nouveaux, *Delphax asiracoïdes* et *Jassus punctulatus*

Autor(en): **Forel, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **5 (1856-1858)**

Heft 41

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284107>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

2° Les renversements se présentent dans presque tout le Jura, puisque une dizaine de vallées en offrent des exemples, et que les faits de ce genre sont loin d'être tous connus.

3° La largeur des vallées, leur resserrement, ou bien encore leur naissance au pied de deux chaînes de montagnes, sont sans influence sur le renversement, comme le prouvent l'exemple du Val de Travers aux gorges de l'Areuse et à Fleurier, et celui de Sainte-Croix à Noirvaux et au lac Bornet.

4° Tantôt le renversement atteint seulement un versant de la montagne (Salève, montagne de Boudry, etc.), tantôt les deux versants en sont affectés (Locle-Brenets). Ou bien encore les vallées présentent les deux cas, ainsi au Locle, à la Chaux-de-Fonds, il y a renversement de chaque côté de la vallée.

5° Si la majeure partie des cas de renversement se présente dans les chaînes de second ordre, ils peuvent cependant affecter les chaînes de premier ordre (Salève) et celles de troisième ordre (Rossbaden).

6° Enfin, il me semble que tous ces faits de renversement sont autant de preuves à l'appui du système des plissements, contrairement à celui des soulèvements, car ces derniers eussent produit un bouleversement et une confusion qui s'opposeraient nécessairement à la détermination de l'âge des terrains, généralement assez facile dans l'état actuel des choses.

NOTICE SUR DEUX INSECTES NOUVEAUX, DELPHAX ASIRACOÏDES.
ET JASSUS PUNCTULATUS.

Par M. A. Forel.

(Séance du 5 mars 1857.)

Je prends la liberté d'adresser à la Société quelques lignes sur un insecte hémiptère qui me paraît nouveau ou peu connu en Suisse. Je ne le trouve décrit dans aucun des auteurs que j'ai pu consulter, et quelques hémiptéristes exercés qui l'ont examiné ne le connaissant pas, je crois utile, dans l'intérêt de la Faune helvétique, de donner quelque publicité à sa description au moyen du *Bulletin* de notre Société. Dans l'obligation d'imposer un nom, du moins provisoirement, à cette espèce nouvelle pour moi, mais qui me paraît appartenir au genre *Delphax* (Fabricius), je l'appellerai *Delphax asiracoïdes*. Plusieurs caractères, en effet, la rapprochent du genre des *Asiraques* de Latreille, ainsi qu'on le verra par la description suivante.

1. *Delphax asiracoïdes*, Forel. Pl. I.

Oblonga, glabra, nitida, plus minusve anteriore parte, pallide testacea. Fronte tricarinato, carinis subparallelis; vertice, protho-

race, scutelloque carina unica levissima signatis; oculis magnis, prominulis, reniformibus; antennis pallidis, cylindricis, setigeris; articulis 1° et 2° subæqualibus; homelytris fuscis, nervosis, apice exteriori macula pellucida obovata notatis; alis pellucidis nervosis.

Long : 0,005-6.

Le corps est un peu allongé, glabre, luisant : antérieurement d'un testacé plus ou moins pâle (fig. A.)

Tête testacée, courte, arrondie au sommet; vertex dépassant peu les yeux, marqué d'une faible carène qui se prolonge sur le prothorax et l'écusson, quelquefois cette courte saillie est presque imperceptible sur la tête, ou même disparaît complètement; trois carènes sur le front, presque parallèles; chaperon légèrement caréné au milieu; rostre velu. Yeux grands, réniformes assez saillants. Ocelles petits, arrondis, près et au-dessous des yeux (fig. 4.) Antennes assez longues, cylindriques, un peu pointues, insérées dans une échancrure des yeux; le premier article presque aussi long que le second; celui-ci allant en grossissant vers le bout, hérissé de petits tubercules velus; soie terminale longue, implantée sur un petit bouton conique à l'extrémité du second article; ce bouton paraissant divisé en deux parties par une ligne circulaire (fig. 2.)

Prothorax testacé, court, transversal, un peu échancré à sa base, en demi cercle à son bord antérieur.

Écusson grand, testacé, en losange, terminé en pointe mousse circulairement tronquée en avant, sinueux sur les côtés.

Homélytres oblongues, d'un brun jaunâtre ou ferrugineux plus ou moins foncé, marquées vers leur extrémité extérieure d'une grande tache obovale, transparente et vitrée, d'un testacé pâle (fig. A.). Nervures assez fortes et saillantes vers la base, devenant plus faibles, plus unies et se bifurquant à l'extrémité des homélytres. Dans quelques individus plus jeunes le brun ne couvre pas aussi complètement les homélytres, quelques portions plus ou moins étendues de celles-ci restent plus pâles, principalement vers le bord intérieur.

Ailes diaphanes, à nervures grises.

Abdomen oblong, brun-clair; bord des anneaux légèrement pâle en dessus. Plaque vulvaire de la femelle, s'étendant depuis le milieu, en une longue carène non sillonnée, jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, mais sans le dépasser. Un appendice pointu au bout de l'abdomen, en-dessus.

Pattes pâles, grêles, assez longues; jambes postérieures légèrement poilues, armées d'une petite épine au milieu; quelques autres plus grandes et une longue et large épine un peu dentelée en dessous à l'extrémité de la jambe; premier article des tarsi plus long que les deux suivants, le dernier terminé par deux petits crochets (fig. 3.)

La taille plus ovale, plus grande et plus renforcée en tout sens que celle des *Delphax* indigènes à moi connus, la tête courte, presque sans carène en dessus, la forme du prothorax et de l'écusson, la

consistance des homélytres, en même temps que la longueur du premier article des antennes qui les rend plus saillantes que dans la plupart des espèces de ce genre, tous ces caractères réunis m'avaient d'abord fait prendre cet insecte pour une variété de l'*Asiraca crassicornis*. (Fabricius). Mais un examen plus attentif montre bientôt que cette espèce ne peut appartenir qu'au genre le plus voisin, celui des Delphax. Dans les Asiraques, en effet, le premier article des antennes est plat, ailé ou sensiblement bordé, beaucoup plus long que le second, tandis que chez les Delphax les premiers articles, cylindriques tous deux, diffèrent de longueur en sens inverse, la longueur du second dépassant toujours plus ou moins celle du premier. Dans l'espèce ci-dessus, cette différence est moins sensible que chez la plupart des autres Delphax, mais elle subsiste, et, jointe à la similitude de la constitution des antennes, elle suffit, je pense, pour placer cet insecte dans le genre. D'autres rapports, tels que l'organisation de la bouche et du front, celle du prothorax et de l'écusson, de l'abdomen, des organes de la génération et de la locomotion, la nervation enfin des élytres et des ailes, toutes ces ressemblances tendent à l'y maintenir.

Quelques anomalies cependant distinguent ce Delphax de ses congénères. Indépendamment de sa taille et de la puissance de toutes ses parties, qui lui donnent un facies tout spécial, l'absence sur le vertex des trois carènes bien prononcées qui, chez la plupart des Delphax, sont une prolongation de celles du front, constitue dans cette espèce une exception qu'il faut mentionner. En outre, si d'un côté la nervation des homélytres dans notre insecte est la même que celle des Delphax en général, d'autre part l'épaisseur et la saillie des nervures et l'opacité relative du fond même des homélytres, distinguent celles-ci (quant à leur aspect du moins) des homélytres transparentes du plus grand nombre des Delphax, comme on le voit chez les *Delphax flavescens*, *elegantula*, *notula*, *guttula*, *minuta*, *pellucida*, etc. etc. Les homélytres de notre insecte se rapprochent, par contre, à part leur longueur, des homélytres épaisses à fortes nervures et ordinairement tronquées de quelques petites espèces, telles que celles des *Delphax hemiptera*, *obscura*, *mæsta*, etc.

A mon grand regret, je n'ai jusqu'à présent trouvé cet insecte que deux fois, à deux années de distance, en juillet, dans une prairie sèche et chaude, non loin des rives du Léman.

2. *Jassus punctulatus*, Forel. Pl. II.

Viridis; elytris nigro-excavato-punctatis, alis albis.

Long : 0,004-5.

Entièrement vert. Corps plus ramassé que celui des *Jassus* en général, assez semblable pour la forme à celui du *Jassus brevis*. (Her. Schæffer.) La couleur verte, plus ou moins foncée, pâlit et jaunit sensiblement par la dessiccation.

Vertex court, arrondi, presque en demi cercle, finement parsemé de très-petits points noirs, serrés.

Front marqué de petits points écartés, convexe et arrondi au centre, lequel est faiblement strié de sillons larges, parallèles sur les côtés, un peu convergents vers le haut (4 a). *Joues* (Genæ, Burm.) sinueuses en leur bord (4 b). Plaques génales (Lora, Burm.) arrondies (4 c). Chaperon (Clypeus, Burm.) court, presque carré, un peu arrondi au haut et au bas; quelques poils à l'extrémité (4 d). Rostre médiocrement long, également pourvu de quelques poils vers le bout (4 e).

Yeux assez grands, peu saillants, d'un brun plus ou moins rougeâtre.

Ocelles petits, placés sur le bord du vertex entre les yeux (4 f).

Antennes; les premiers articles épais, les suivants brusquement amincis, terminés par une soie courte; un ou deux poils sur chacun des premiers articles (3).

Prothorax (Pronotum, Burm.) transversal, deux fois plus large que long mesuré au bas, plus étroit vers le haut, arrondi au sommet, faiblement sinueux à sa base, légèrement ridé au milieu de son disque par des stries transverses fines et serrées et marqué en outre de petits points écartés, peu régulièrement espacés.

Écusson triangulaire, un peu sinueux sur les côtés, assez large, sans atteindre le bord supérieur de l'élytre; marqué après son milieu d'un sillon transversal arqué, uni au-dessus de ce sillon, finement strié au-dessous.

Elytres à nervures normales, peu saillantes dans l'insecte vivant, entièrement couvertes de petits points noirs, enfoncés, irrégulièrement placés, serrés, mais plus gros et moins rapprochés que ceux du vertex. Au fond de chacun de ces points est implanté un petit poil blanc, ordinairement un peu couché ou coudé, visible sous le microscope ou une forte loupe. Partie membraneuse de l'élytre, après la clé, peu saillante.

Ailes blanches, transparentes, légèrement irisées, à reflets roses: nervures également blanches.

Anneaux de l'abdomen parfois teints de brun en dessus. Plaque vulvaire assez longue.

Pattes épineuses à épines vertes. Une rangée de cils courts sur la dernière paire, outre les trois rangs de fortes épines. Tous les tarses terminés par deux petits crochets.

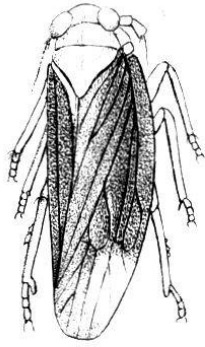
Pris en août, au Mont Salève, par M. Alexandre Yersin.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

I. *Delphax asiracoïdes*. A Insecte grossi; a grandeur naturelle. 1. Nervation et contours. 2. Antenne très-grossie. 3. Pied et tarse très-grossis; a, éperon. 4. Tête vue de face, très-grossie; a, yeux réniformes, échan-crés, avec ocelles en dessous; b, carènes du front; c, chaperon; d, rostre.

II. *Jassus punctulatus*. 1. Insecte vu grossi. 2. Grandeur naturelle. 3. Antenne grossie. 4. Tête vue en dessous, grossie.

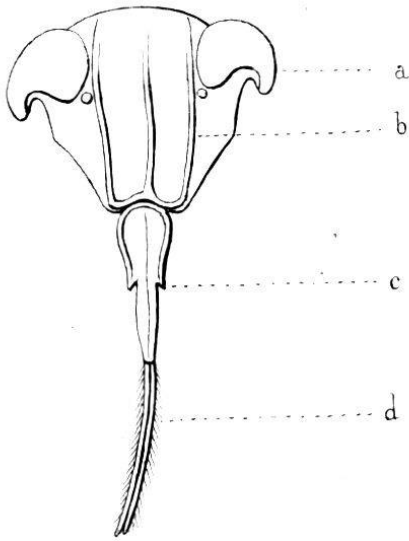
Nº I.



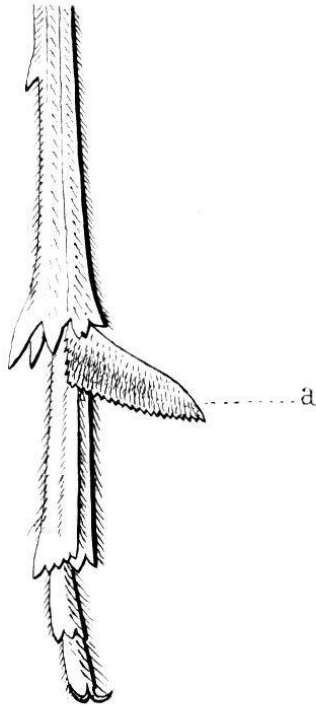
A



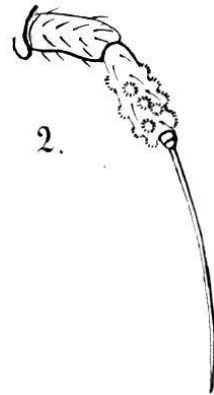
1.



4.

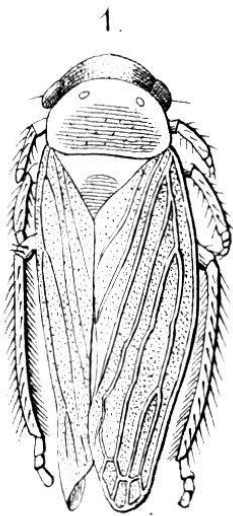


3.

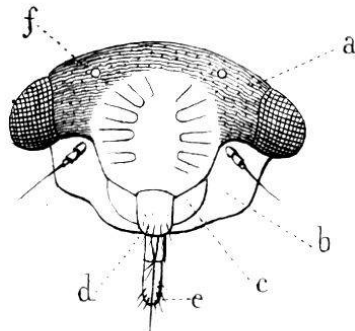


2.

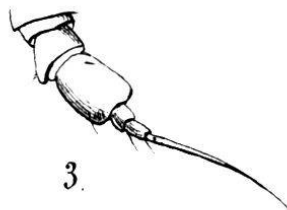
Nº II.



1.



4.



3.

Alex. Yersin del.

P. Brugier, lith.

Le dessin de cette espèce rappelle, à quelques égards, celui de *Gnoph. glaucinaria*, et le rapprochement des deux espèces me paraît résulter d'un caractère plus positif encore, je veux parler de l'espèce de sinus que porte la frange des inférieures en face de la cellule chez les *Gnophos*, et qui se retrouve dans *alticolaria*. Cette espèce me paraît former un chaînon naturel entre les deux genres *Psodos* et *Gnophos*. La présence des poils, dans les espèces alpines, est en rapport avec l'habitation.



Latitude Nord 46° 31' 25"1
 Longitude Est de Paris . . . 4° 17' 36"6

ÉCOLE SPÉCIALE DE LAUSANNE.

Résumé des observations météorologiques de l'année 1856, par J. MARGUET, prof.

Au-dessus du lac 145^m 59 } hauteur du baromètre
 » lamer 320^m 70 }

MOIS.	HAUTEUR MOYENNE barométrique en millimètres, réduite à 0 degré.				Hauteur moyenne du mois.	HAUTEURS EXTRÊMES aux heures d'ob- servation.		DIFFÉRENCE.	DATE DU		TEMPÉRATURE MOYENNE en degrés centigrades.				TEMPÉRATURE MOYENNE des thermomè- trographes.		Moyenne.	TEMPÉRATURES extrêmes du mois		DIFFÉRENCE.	Nombre des jours où l'on a observé						
	8 h.	12 h.	2 h.	4 h.		Maxim.	Minim.		Max.	Min.	8 h.	12 h.	2 h.	4 h.	Moyenne du mois.	Maxim.		Minim.	Maxim.		Minim.	Neige.	Pluie.	Brouillard.	Eclairs orage.	Grêle.	
Janvier . . .	714,44	710,78	710,19	710,07	710,70	725,18	695,99	29,19	14	7	1,90	5,70	5,79	5,56	5,19	4,39	0,29	2,44	le 24 8,6	le 14 -9,5	18,1	5	15	5	1		
Février . . .	19,24	19,26	18,66	18,43	18,90	28,5	705,85	24,65	25	20	1,68	4,39	5,42	5,57	4,51	6,07	0,64	5,55	le 8 11,5	le 2 -5,1	16,6	2	4				
Mars	17,35	17,45	16,90	16,51	17,10	24,95	68,65	16,50	4	26	5,43	6,22	6,95	7,45	6,01	4,39	1,39	4,74	le 25 15,7	le 8 -4,0	17,7	9	9	5			
Avril	12,82	12,39	12,13	11,88	12,56	21,68	65,90	17,78	5	28	9,52	11,60	12,29	12,55	11,58	6,22	9,72	9,72	le 28 17,8	le 5 0,5	17,5	15	15	5			
Mai	13,40	15,42	15,51	15,22	15,84	21,19	65,65	17,34	19	16	10,40	11,65	12,84	12,74	11,90	7,51	10,49	10,49	le 29 21,5	le 5 1,0	20,5	1	21	2	5	1	
Juin	19,32	19,25	18,94	18,89	19,15	24,50	62,98	11,52	22	19	17,59	19,32	20,04	19,65	19,15	12,16	16,39	16,39	le 27 27,3	le 10 7,3	20,0	10	10	7	1		
Juillet . . .	19,12	18,86	18,64	18,46	18,77	25,22	61,51	11,71	50	8	18,14	20,45	20,95	21,51	20,25	12,89	17,41	17,41	le 12 27,4	le 24 6,7	20,7	12	12	9			
Août	17,38	17,55	16,94	16,49	17,09	22,26	61,88	20,58	30	19	19,59	21,97	22,36	22,71	21,66	15,67	18,48	18,48	le 12 28,1	le 24 10,5	17,6	16	16	12			
Septembre .	16,19	16,04	15,61	15,46	15,82	23,15	64,21	20,92	16	27	12,27	14,30	15,02	15,02	14,20	10,14	15,01	15,01	le 1er 25,8	le 22 5,5	20,3	17	17	5			
Octobre . . .	22,15	22,01	21,70	21,51	21,84	27,45	62,35	14,90	22	2	9,72	12,05	12,15	11,86	11,44	7,98	10,50	10,50	le 10 18,0	le 50 5,1	14,9	10	10	2	1		
Novembre .	17,55	17,29	16,91	16,95	17,12	26,21	61,18	25,05	7	11	1,69	5,19	5,24	2,65	2,69	5,79	-0,01	1,89	le 24 8,5	le 19 -8,9	14,2	10	9				
Décembre .	15,82	15,76	15,32	15,75	15,71	30,27	691,87	58,40	21	26	0,45	2,59	2,35	2,15	1,87	5,09	-0,95	1,07	le 10 11,5	le 5 -8,9	20,2	10	7	4			
Moyennes de l'année . .	716,99	716,67	716,29	716,19	716,35	724,86	704,18	20,68			8,82	10,98	11,48	11,41	10,67	12,26	5,99	9,12	18,11	-0,08	18,19	28	145	14	41	2	

Halos solaires :

Janvier	1
Mars	1
Avril	5
Mai	4
Juin	2
Juillet	1
Août	1
Total	15

Ces halos étaient : ou des circonférences de 29° de rayon, ou des arcs plus ou moins grands de ces circonférences.

Tremblements de terre, en Suisse, publiés par les journaux.

- Neuchâtel, le 12 juin, à 11 heures du soir.
- Schwytz, le 6 août.
- Soleure, id.
- Interlaken, le 8 août, à 1 heure 50 minutes, 2 heures, 4 heures et 5 heures du soir.
- Altorf, le 12 août, vers minuit.
- Viège, le 25 décembre, à 4 heures du matin, avec détonation.
- Viège, le 26 décembre, à 6 heures du matin, secousse plus forte que la veille.

MM. Pictet et Humbert ont cependant réussi à grouper ces fragments d'une manière fort habile et à reconnaître parmi eux l'existence probable de 5 espèces distinctes :

1. *Testudo*, sp., à laquelle paraissent se rapporter 4 pièces marginales et un hyosternal.

2. *Emys* sp. (ou *Testudo*?) fort épaisse, caractérisée par un épisternal volumineux, et à laquelle paraît appartenir un hyosternal également fort épais.

3. *Emys* sp., fort épaisse aussi, à laquelle se rapporteraient diverses pièces du plastron et de la carapace.

4. *Emys* sp., plus mince, qui paraît réunir plusieurs pièces marginales et un entosternal.

5. *Trachyaspis Lardyi*, H. de Meyer, dont M. Blanchet possède un fragment de côte impaire et un de côte paire.



La notice de M. Guillemain, sur une pompe hydraulique destinée aux liqueurs acides, paraîtra dans un prochain numéro.

FAUTES A CORRIGER.

Tome V, Bulletin N° 41.

Page 251, dernière ligne : fronte *tricarinato*, lisez : fronte *tricarinata*.

» 252, ligne 15 : un peu *pointues*, lisez : un peu *poilues*.

» » » 24 : *tronquée*, lisez : *tronqué*.

